

## Assemblée Générale Ordinaire de la MJC Massinon du 04 juillet 2019

27 personnes présentes, 20 personnes avec droit de vote, présentes ou représentées

L'Assemblée Générale Ordinaire de la MJC de Maxéville s'est déroulée le 18 avril 2018, salle d'exposition de l'espace E.P. Jacobs, site des Brasseries, à Maxéville, sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2018
- Rapport d'activités 2018
- Rapport financier 2018
- Rapports du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018
- Affectation du résultat
- Montant de l'adhésion annuelle saison 2019/2020, maintien à 8€00 par personne
- Budget 2019
- Election au Conseil d'administration

Les votes statutaires furent les suivants, vote à bulletin secret.

	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Blancs, Nuls, ne prend pas part au vote	
Rapport moral	20	16	1	3	0	approuvé
Rapport financier	20	19	0	1	0	approuvé
Affectation du résultat	20	16	0	4	0	approuvé
Budget 2018	20	16	0	4	0	approuvé
Adhésion 2018/19 : 8€	20	20	0	0	0	approuvé

Election au conseil d'administration, vote à bulletin secret :

	Exprimés	Pour	Contre	Abstention	Blancs, Nuls, ne prend pas part au vote	
Jessica BIRON	20	16	0	4	0	réélue
Cristelle GAUTRIN	20	15	0	4	1	réélue
Alain VIGNE	20	19	0	0	1	élu

Fait à Maxéville, le 04 juillet 2019

Christelle GAUTRIN,

Emmanuel GAUTHIER,

Secrétaire de la MJC Massinon

Président de la MJC Massinon